

Décision

Générale

colonial

Décision n° 955/PERS portant intégration de personnel contractuel dans le Corps de complément de la Police nationale.

n° 955/PERS

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication
1 novembre 1967

Numéro JO
n° 24 du 28/12/1970

Date du numéro
28 décembre 1970

TEXTE INTÉGRAL

Pour compter du 1^{er} novembre 1970, sont intégrés dans le corps de complément de la police nationale : — M. Robert Carton Dibeth. en qualité d'inspecteur adjoint de 2^e classe, 2^e échelon ; — M. Hassan Aden Mouhoumed, en qualité de brigadier de 3^e classe, 1^{er} échelon : — M. Youssouf Haïbe Djama, en aualité de brigadier de 3^e classe, 1^{er} échelon. Les dépenses résultant de la présente décision sont imputables au budget de l'Etat.